

Séance du 24 février 2020

L'an deux mille vingt, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de la doyenne d'âge, Madame Nicole BUVIN

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	7	11
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Etai(en)t présents :**

Gilbert CAMPO, Nicole BUVIN, Rudolf HOLIERHOEK, Emilie BERGONHE, Yves PERRIER, Catherine ROGNON, Yolande PASQUET

**Procurat ion(s) :**

Christophe SAUVETTE à Yolande PASQUET, Charles GRAVIER à Catherine ROGNON, Jean-Marc BERNARD à Rudolf HOLIERHOEK et Jacques BASTARD à Nicole BUVIN

**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
14 février 2020

**Etai(en)t excusé(s) :**

Robert COLLINET

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__
----------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Yolande PASQUET

et publication du

__/__/__
----------

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Nicole BUVIN, doyenne d'âge

vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	27 500,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	24 447,67

Recettes	Prévu :	27 500,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	19 564,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	9 352,00
	Réalisé :	151,72
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	9 352,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	-151,72
Résultat global :	-151,72

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à HERRISON

Le Maire, FAUREAU Bernard

